



# CONCOURS DE CUISINE

Règlement



Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 – 9h/13h

Lieu : Carré des Jalles

## Article 1 - Objet du concours

La ville de Saint-Médard-en-Jalles organise un concours de cuisine réservé aux non-professionnels le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018.

## Article 2 – Participants

Le concours est ouvert à toute personne majeure, résidant sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles. Ne peuvent concourir les personnes issues ou suivant une formation professionnelle en cuisine.

## Article 3 – Conditions de participation

Pour participer à ce concours, les candidats doivent remplir et renvoyer la fiche d'inscription en pièce jointe avant le vendredi 23 novembre 2018 à :

➤ [evenements@saint-medard-en-jalles.fr](mailto:evenements@saint-medard-en-jalles.fr)

☒ ou Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Hôtel de ville CS 60022 33167 Saint-Médard-en-Jalles.

**Attention le nombre de places est limité à 8 participants** choisis dans l'ordre d'inscription.

## Article 4 – Participation au concours

Le dit concours se déroulera au Carré des Jalles.

Les candidats devront se présenter à 9h00 devant la cafétéria du Carré des Jalles.

Il sera demandé à chaque candidat de confectionner **un dessert de Noël**, pour 8 personnes.

## Article 5 – Consignes techniques et horaires

Pour leur participation, chaque candidat recevra un tablier, une toque et un livre de recettes.

Matériel fourni par la ville : 1 table inox, 1 plaque vitrocéramique, 1 point d'eau, mise à disposition d'une chambre froide.

**Aucune cuisson au four ne se fera sur place**, il est donc demandé aux candidats de confectionner et d'apporter les éléments du gâteau nécessitant une cuisson au four, le montage et la décoration se faisant au moment du concours.

Matériel que le candidat devra emmener : poêle, casserole (compatible vitrocéramique), tous les ustensiles de cuisine (couteaux, douilles, batteurs...) nécessaires à la confection du dessert.

### Déroulement de l'épreuve et horaires impartis :

**A 9h00** : Rendez-vous devant la cafétéria du Carré des Jalles. Installation des candidats dans les cuisines du Carré.

**De 9h30 à 11h30** : Préparation du dessert dans les cuisines du Carré des Jalles.

**A 11h30** : Dégustation par les membres du jury, délibération du jury et remise des prix.

*Le non-respect des horaires entraînera l'élimination du candidat.*

### **Article 6 – L'épreuve de cuisine**

Chaque candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette, de son nom et de sa photo.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la dégustation et de la délibération du jury.

Critères d'évaluation :

- Originalité, créativité / 3 points
- Décoration, présentation / 3 points
- Goût / 4 points

Le jury composé de :

- Christian Sauvage, Président du jury
- Jacques Mangon, membre
- Mathias Fournival, boulangerie Auzène, membre
- Aurélien Salomont, boulangerie Emmy, membre
- Nathalie, Cake Design, membre
- Un enfant saint-médardais

notera l'ensemble des candidats suivant les critères d'évaluation mentionnés ci-dessus.

### **Article 7 – Remise des prix**

Pour leur participation tous les candidats recevront 1 livre de recettes et conserveront le tablier et la toque qui seront remis au début de la manifestation.

Par ailleurs, le vote du jury permettra d'attribuer les prix suivants :

1<sup>er</sup> prix : 1 drive fermier d'une valeur de 100€

2<sup>e</sup> prix : 1 drive fermier d'une valeur de 50€

3<sup>e</sup> prix : 1 magnum Château Peyrat (Bordeaux Graves)

### **Article 8 – Acceptation du présent règlement**

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents et l'acceptation du présent règlement.

## FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE CUISINE

à retourner avant le 23 novembre 2018

au Cabinet du maire ou par mail à : [evenements@saint-medard-en-jalles.fr](mailto:evenements@saint-medard-en-jalles.fr)

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

### Demande d'inscription au Concours de cuisine organisé samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Date et signature